

COVID-19

CRITERES DE TRANSPORTS INTER-REGIONAUX DES PATIENTS REANIMATOIRES COVID19 +

Version 1 – 28 mars 2020

Auteurs

Pierre Carli, Directeur du SAMU Zonal Ile France
Bruno Riou, Directeur médical de crise APHP

1. Pour un transfert hélicoptéré

- $FiO_2 \leq 50\%$
- $PEEP \leq 10 \text{ cmH}_2\text{O}$
- Débit de noradrénaline $\leq 0,15\mu\text{g/kg/min}$
- Poids $< 100\text{kg}$

2. Pour un transport en train (TGV spécial)

- $FiO_2 \leq 70\%$
- $PEEP \leq 15 \text{ cmH}_2\text{O}$
- Débit de noradrénaline $\leq 0,15\mu\text{g/kg/min}$
- Poids $< 100\text{kg}$

Par ailleurs

- Ces transferts inter-régionaux nécessitent une autorisation nationale pour les régions cibles.
- Privilégier les patients en début de cycle de réanimation plutôt que proche de l'extubation afin de maximaliser le nombre de journées de réanimation ainsi libérées.